

Médias Suisses - Communiqué de presse

Le 24 juillet 2018

Médias Suisses, association des éditeurs privés romands, a pris acte de l'interruption de la médiation sous l'égide du Conseil d'Etat vaudois dans le contexte de la fermeture du Matin papier. L'association encourage les parties à négocier un plan social qui offre les meilleures chances de retrouver un emploi aux personnes touchées. Elle rappelle que la presse écrite vit un changement structurel fondamental qu'il faut prendre en compte et qui nécessite aujourd'hui des aides publiques à l'échelle de la branche.

Médias Suisses a pris connaissance de la décision de Tamedia d'interrompre la médiation menée par le Conseil d'Etat vaudois et genevois. La priorité est désormais que les parties négocient les conditions de départ des collaborateurs concernés, et en particulier les mesures d'accompagnement qui leur donnent les meilleures chances de retrouver un emploi.

Cette médiation a eu le grand mérite de permettre une sortie crise, au moment où les rédactions de Tamedia s'étaient mises en grève. Mais il n'est ni réaliste, ni souhaitable que les représentants du monde politique s'impliquent dans la gestion opérationnelle des entreprises de presse. Les initiatives politiques qui dérogent au principe de séparation entre Etat et médias devraient demeurer exceptionnelles. Il est également contreproductif d'entretenir l'illusion du maintien d'une offre à un niveau qui n'est raisonnablement plus finançable.

Médias Suisses tient en effet à rappeler le contexte dans lequel s'inscrit la transformation digitale du Matin. Après des décennies au cours desquelles la presse a pu vivre de manière parfaitement indépendante, en partie grâce à ses recettes publicitaires, ces dernières ont chuté de plus de moitié en quelques années au moment même où les habitudes de consommation des lecteurs ont muté de manière drastique. Continuer à financer le journalisme de qualité est devenu un pari très compliqué à court terme, tant sur le papier, où les frais de production et de distribution sont très élevés, que sur internet, où les recettes publicitaires sont incomparablement plus basses et les coûts de production plus importants que l'on ne pourrait croire.

Si la capacité d'innover et de se réinventer sera déterminante pour la branche dans la durée, l'aide publique à la presse a désormais été identifiée comme indispensable pour éviter la disparition de titres aujourd'hui en grande difficulté. Les citoyens et leurs représentants souhaitent en effet des médias diversifiés et qualitatifs, car ce sont eux qui permettent la formation d'une opinion éclairée dans une démocratie directe.

Or les débats sur l'aide aux médias se focalisent désormais autour de la future loi fédérale sur les médias électroniques et des possibilités de soutien qui pourrait y être intégrées, alors même que l'aide à la presse en est pour le moment complètement absente. Quoiqu'il en soit, une entrée en vigueur de cette loi n'est pas envisageable avant 2022.

D'ici-là, les entreprises de presse n'ont d'autre alternative que de poursuivre la stratégie qui est la leur pour surmonter la crise et tenter d'assurer la pérennité de leurs médias.



Si les options et leur mise en œuvre peuvent diverger d'une entreprise à l'autre et ne sont pas sans conséquences douloureuses sur l'emploi, elles ont toutes pour objectif de permettre aux titres de stabiliser la chute de leurs recettes et de préserver une offre qualitative et performante. Au moment où le marché publicitaire est fortement perturbé par la disparition de Publicitas et par l'accélération correspondante de la chute des recettes, il s'agit d'un défi plus ambitieux que jamais.

Médias Suisses, en tant qu'association faitière en Suisse romande, va se mobiliser avec conviction pour une intervention publique en faveur de la presse, principalement en matière de distribution et dans le soutien de l'ATS, et elle espère que les acteurs politiques prendront conscience de l'urgence d'entrer en matière rapidement sur ces aides. Il en va de la nécessité de permettre aux acteurs de concevoir la transition vers un nouveau modèle économique à l'ère de la digitalisation et de la concurrence des GAFA. Attendre l'issue des débats sur la future loi sur les médias électroniques ne peut pas être une option si l'objectif est d'éviter que le paysage médiatique romand ne subisse encore des restructurations.

Pour tout renseignement complémentaire :

Christine Gabella, secrétaire générale, 076 391 77 11, christine.gabella@mediassuisses.ch